

Jusqu'à ces dernières années, d'immenses complexes de santé sortaient encore de terre, comme l'hôpital Georges Pompidou, à Paris. Mais, aujourd'hui, l'ère du gigantisme n'a plus la cote. Tout le monde – patients, familles, personnel médical – préfère les unités spécialisées, plus petites, à l'échelle humaine. Une dimension que l'on avait trop vite oubliée au cours de ces dernières décennies, par soucis d'efficacité et surtout de rentabilité.

Il en est de même pour les traditionnelles maisons de retraite, souvent inadaptées à la demande actuelle. Les futurs pensionnaires

attendent la dernière extrémité et arrivent donc de plus en plus âgés dans des établissements, qui doivent se préparer à recevoir des personnes dépendantes, réclamant des soins. Des centres spécialisés sont également créés pour recevoir certains malades atteints de la sclérose en plaque ou désorientés. Ce dossier, préparé par Denis Couderc et Michel Josselin, analyse cette formidable mutation, en Auvergne, à laquelle prennent part les architectes, et s'étalera sur trois numéros d'Auvergne Architectures.

Premier volet : les hôpitaux.

Établissements de **santé** : la grande mutation



Le nouvel hôpital d'Estaing à Clermont-Ferrand

Attentifs à l'apport de lumière naturelle dans la plus grande partie des locaux, les architectes ont prévu une méthode de construction simple et rationnelle.

Un équipement majeur et un enjeu urbain

Le nouvel établissement qui accueillera en 2008 les services de l'actuel Hôtel-Dieu (1) clermontois s'inscrira dans un tissu urbain particulier : entre les deux centres anciens de Clermont et Montferrand, le secteur situé au sud de l'avenue de la République, qui les relie, restait jusqu'à présent vierge de tout projet d'envergure, contrairement à l'alignement nord de l'avenue. Le bâtiment de 70 000 m² sur trois niveaux seulement représente donc un enjeu urbain important, et doit s'inscrire à la fois dans le maillage orthogonal de "l'entre-deux-villes" et la trame du centre de Montferrand. Il sera implanté en limite sud et ouest de la parcelle, cette solution ayant été adoptée pour contourner les problèmes de pollution ancienne de certaines parties du sous-sol.

La recherche de lumière naturelle

L'accès principal se trouvera à l'angle actuel de la rue Auger : cet espace urbain en arrondi, traité en parvis minéral, sera large, dégagé et marqué, selon les architectes, par le seul effet architectural complexe : un porche à l'échelle de la place et à hauteur du bâtiment, soit une quinzaine de mètres, avec une toiture métallique en courbe portée par quatre piliers "voile". La place d'accueil couverte, avec un éclairage zénithal, s'ouvre sur une rue intérieure, lumineuse et végétalisée, qui permet une orientation aisée entre les trois principaux sec-

teurs : adultes au sud, dans une série de volumes disposés en peigne aux intervalles arborés ; mère-enfant à l'ouest avec son jardin des enfants (accessible par la ludothèque ou la garderie, mais visible de tout le secteur) ; et au nord, tout le plateau médico-technique.

La rue intérieure conduit, à son extrémité, jusqu'au parc urbain prévu sur la partie est de la parcelle. L'organisation "horizontale" est donc clairement définie, les différents niveaux se répartissant classiquement les fonctions : en sous-sol la logistique, au rez-de-chaussée les services d'accès facile (consultations, etc...), les étages abritant l'hébergement et le médico-technique.

Attentifs à l'apport de lumière naturelle dans la plus grande partie des locaux, les concepteurs ont prôné une méthode de construction simple et rationnelle : une structure à large portée, des façades démontables dans le secteur médico-technique, avec des plateaux larges et une hauteur de plafond à 4,50 m. L'extension et le redécoupage futurs des espaces en seront facilités, au fur et à mesure des évolutions permanentes de la recherche et des techniques médicales. Évalué, en coût travaux hors options et hors taxes en valeur 2003, à 108 millions d'euros – une estimation initiale, forcément appelée à évoluer avec le projet –, le chantier de l'hôpital Estaing devrait démarrer en début d'année 2006.

Maître d'ouvrage :

Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand

Architectes :

Groupe 6 Architectes : Michel Raffin, Yves Pervier (directeurs de projet), Antoine Buisseret, chef de projet

BET tous corps d'état :

Jacobs France

Un porche à l'échelle de la place et à hauteur du bâtiment, soit une quinzaine de mètres, avec une toiture métallique en courbe portée par quatre piliers "voile".

(1) Soit 530 lits de médecine interne, hématologie, dermatologie, odontologie, chirurgie maxillo-faciale, réanimation adulte et tout le pôle mère-enfant dont la pédiatrie.



L'agence d'architectes Groupe 6, de Grenoble, va réaliser le nouvel hôpital clermontois dans le quartier d'Estaing : un équipement important en termes de santé et d'architecture, mais aussi d'impact urbain dans ce secteur de "l'entre-deux-villes" jusque-là occupé par la société Michelin.

Vichy (Allier)

Le défi architectural d'un tel projet consiste à proposer une identité propre au pôle femme-enfant (1), tout en assurant son intégration dans un environnement particulièrement dense et foisonnant.

Réponse

à l'automne 2006.



Deux bâtiments structurants

Sur le site du CHU de Clermont-Ferrand, les architectes ont livré en 2004 deux bâtiments dont le plus important accueille les laboratoires de l'hôpital, le second hébergeant l'Etablissement français du sang (EFS).

L'organisation des bâtiments permet d'anticiper les futures évolutions techniques.

Le pôle femme-enfant à mi parcours

Installé au cœur de l'agglomération, sur la pente d'une colline, le pôle femme-enfant vient compléter les installations actuelles de l'hôpital de Vichy, à l'articulation entre les parties anciennes et modernes. Symétrique à un autre bâtiment, qui reçoit les activités de restauration, il assure ainsi une bonne harmonie avec l'ensemble. « Le projet a été conçu de manière à minimiser le caractère technique et médical de l'environnement, tout en offrant aux acteurs de santé un lieu de travail efficace et adapté », peut-on lire dans le dossier. D'une surface totale de 12.000 mètres carrés, sur quatre niveaux y compris le sous-sol, l'établissement rapproche les différents services, améliorant ainsi leur fonctionnement, en particulier, le service d'accouchement et le bloc opératoire.

« Le projet est particulièrement fonctionnel et séduisant », écrit notre confrère de *La Montagne*. Il doit offrir un nouveau confort aux

familles et aux enfants grâce à l'aménagement d'une nouvelle génération de chambres et de couloirs, pour permettre aux parents de voir les prématurés sans avoir besoin de s'équiper. Des chambres à un lit seront mises en place pour tout le secteur de gynécologie-obstétrique et l'architecture du nouveau service de pédiatrie permettra d'accueillir simultanément les enfants hospitalisés et l'un des parents dans toutes les chambres. Avec, à la clé, pour tout le personnel hospitalier, une amélioration significative des conditions de travail.

Un enduit rouge brique, des habillages en cuivre vert patiné et des bardages en bois ont été choisis par les architectes, une équipe de Strasbourg, pour garantir, tant au niveau des façades que du toit, le cachet visuel du pôle femme-enfant. Outre ces matériaux, la conception alterne de grands ensembles et des traitements de détail. Une place importante est ainsi réservée à la lumière naturelle, grâce à un vaste hall central s'ouvrant sur tous les niveaux et à deux patios situés au cœur des unités d'hospitalisation. Ces dernières bénéficient, en plus, des façades les plus dégagées. Le choix des matériaux intérieurs, des teintes et des textures contribue à cette ambiance claire et fonctionnelle.

Maître d'ouvrage :
Centre hospitalier de Vichy

Architectes :
Thales Architecture
(Claude Bucher, Serge Gaussin,
Roland Spiedt, Michel Splitz
et Pirouz Yazdi)

Coût des travaux :
13 millions d'euros

(1) En application des décrets du 9 octobre 1998 et du 25 avril 2000, le Schéma régional d'organisation sanitaire d'Auvergne prévoit de doter chaque grand pôle géographique de santé de la région d'une maternité de niveau II. Pour bénéficier de ce classement, l'unité d'hospitalisation doit donc comprendre une maternité classique (niveau I), complétée par un service de néonatalogie (niveau II), le niveau III concernant essentiellement les Centres hospitaliers universitaires, qui sont dotés d'une réanimation néonatale, ce qui est le cas au CHU de Clermont-Ferrand.



En définissant un mail piéton qui le longe, le projet a permis de requalifier l'accès depuis les parkings voisins jusqu'au principal bâtiment d'hospitalisation du CHU Gabriel-Montpied, grâce au déplacement des voiries, d'un rond-point et d'un bassin de rétention existants.

Les laboratoires sont en fait installés dans une tour "tertiaire" (bureaux, salles de réunion...) et un bâtiment adjacent de plateaux, tous deux en R+6, l'entrée s'effectuant dans l'angle formé par les deux volumes. Sur la base d'une trame de 6,20 m, les six niveaux de plateaux (1300 m² chacun) sont structurés à l'identique, selon le principe de la "marche en avant" : entrée par les circulations périphériques et évacuation par la circulation centrale, qui regroupe toutes les gaines techniques, jusque vers le niveau - 1. Les bureaux des médecins sont situés dans les pignons. Cette organisation permet d'anticiper les futures évolutions techniques. Seul le niveau 0 est accessible au public pour la moitié de sa surface, l'autre hébergeant le nouveau service de

médecine légale. L'horizontalité du volume est soulignée par les débords de dalles et les brise-soleil métalliques blancs, la tour étant traitée avec des stores extérieurs. Plus bas (R+2 et sous-sol), le bâtiment de l'EFS est édifié sur un terrain en pente, ce qui permet d'accueillir le public par l'arrière au niveau 1, le niveau 0 étant voué au traitement du sang et le niveau supérieur à l'administration et à des laboratoires, notamment de recherche. Les circulations entre les deux bâtiments horizontaux s'effectuent par les sous-sols, l'espace qui les sépare étant occupé par un patio de galets et bambous. Le rythme vertical du volume, tramé à 3 m, s'appuie sur des poteaux béton blancs où s'intercalent des brise-soleil en aile d'avion.

Maître d'ouvrage :
Centre hospitalier universitaire
de Clermont-Ferrand

Architectes :
Sextant architecture,
CRR Architectes associés

Coût des travaux :
21 millions d'euros hors taxes.

Un enduit rouge brique, des habillages en cuivre vert patiné et des bardages en bois ont été choisis par les architectes.



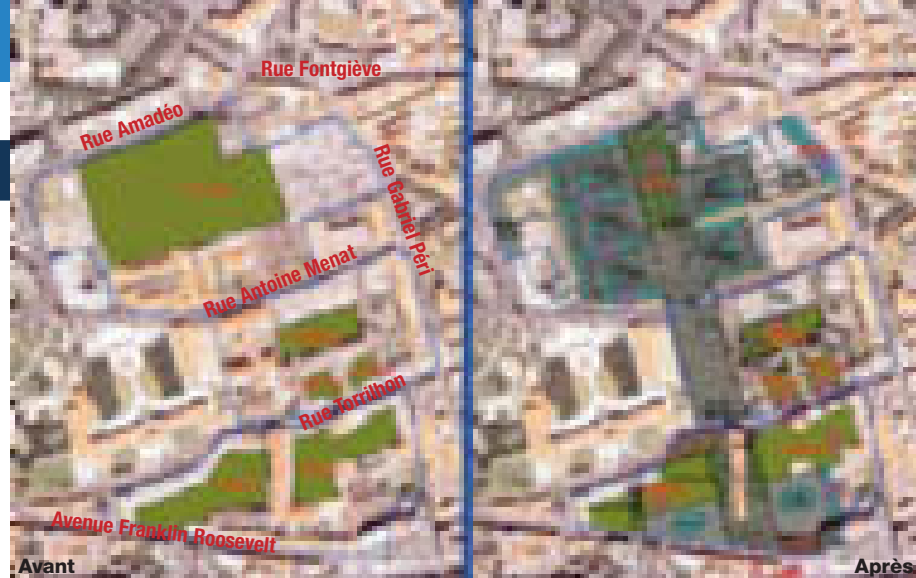
Centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont

“Donner à voir” la psychiatrie dans la ville

**À Clermont-Ferrand,
le centre hospitalier
Sainte-Marie
doit connaître dans
les quinze ans à venir
une restructuration
majeure,
qui marquera
fortement
le centre ville.**

Dédié à la psychiatrie, l'hôpital Sainte-Marie constitue, avec près de 450 lits, un immense morceau du centre ville clermontois, à quelques centaines de mètres de la place de Jaude. Ses 11 hectares sont traversés par deux rues sous lesquels des passages souterrains sont les seuls axes de circulation, assez étroits. Les trois îlots ainsi délimités sont de densités très diverses – celui situé au nord est en grande partie un jardin –, et les 50 000 m² bâtis, globalement en bon état, sont néanmoins vétustes et peu adaptés. Après consultation restreinte de cinq équipes, l'architecte Bruno Laudat et Sextant Architecture mènent depuis 2000 une étude d'analyse globale sur le devenir du site.

La proposition finalement retenue est de répartir la densité de façon équitable sur les trois îlots, en redistribuant les fonctions hospitalières et en créant un parc urbain



hospitalier structuré autour d'un mail traversant sur l'axe nord-sud. L'opération qui s'ébauche – le plan-masse n'est pas encore défini – va se développer sur les 15 ou 20 ans à venir. Elle comprendra un programme de démolition très important (peut-être 90 % de l'existant) et la construction de 35 000 m² à l'échelle de la ville, en privilégiant le R+1 pour les unités hospitalières. Les premiers chantiers envisagés sont le relogement de l'unité pour enfants dans un bâtiment neuf, et la transformation d'un immeuble en bordure sud du site en centre de consultations et hôpital de jour. Sur le plan urbain aussi bien qu'en termes d'image de “l'HP”, la

L'opération prévoit un programme de démolition très important (peut-être 90 % de l'existant) et la construction de 35000 m² à l'échelle de la ville, en privilégiant le R+1 pour les unités hospitalières.

réflexion engagée est elle aussi considérable : relier l'hôpital et la ville sans pour autant les confondre (évidemment en collaboration avec cette dernière), et ainsi “donner à voir” la psychiatrie, sans ostentation mais en créant les espaces intérieurs et extérieurs adaptés à ses missions actuelles et futures...

Maître d'ouvrage :

Centre hospitalier Sainte-Marie
Architectes co-traitants :
 Bruno Laudat et Sextant
 Architecture,

BET :

BETMI (structures),
 BETALM (fluides).
